

Site RTE de Grande Ile

Contrat : HVDC liaison Piémont-Savoie

Procédure d'évacuation du chantier

en cas de risque d'inondation prévisible



Rappel de la réglementation concernant la prévention des risques d'inondation

- Arrêté préfectoral DDT/ssr/risques N°2012-971 du 19 février 2013
- Décret d'application N°2005-1156 du 13 septembre 2005
- Plan Communal de Sauvegarde visant à assurer la sécurité des habitants

Veille météorologique

Le responsable de l'évacuation, qui a été nommé désigné, consulte quotidiennement le site de la prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr et est en liaison directe avec la mairie de Sainte Helene du Lac en cas de risque d'inondation de la zone du site RTE

En cas d'alerte de Météo France

Le responsable GE contacte immédiatement la mairie et RTE pour obtenir le degré de gravité et la fréquence de la montée des eaux et pouvoir lancer les premières opérations de sauvegarde avant qu'il ne soit trop tard

Sécuriser les installations de Chantier pour réduire leur vulnérabilité et limiter les dommages face au risque d'inondation prévisible

- **Sortez** du chantier vos dossiers de travail importants, effet personnel, médicaments de traitement en cours, matériels informatique, vos EPI,
- **Mettez** en hauteur les produits sensibles, produits d'entretien et nocifs, poubelles et tout autre objet pour éviter qu'ils ne flottent,
- **Evacuez** de la zone, si possible, les équipements et petits matériels stratégiques destinés à l'installation Client à partir de la liste préalablement établie des matériels classés vulnérables en cas de réapprovisionnement

Evacuation

- **Respectez** l'ordre d'évacuer le chantier de Grande Ile ou de ne pas vous rendre sur le chantier qui est donné par le responsable GE désigné, seul autorisé, à relayer les informations des autorités locales en application du plan communal de sauvegarde et à vous guider sur le comportement que vous aurez à tenir pour votre propre sécurité,
- **Suivez** les instructions pour sortir du parking du chantier votre véhicule personnel et les véhicules de la société, avant qu'il ne soit trop tard

Numéros à appeler

Mairie :

RTE :

Pompiers :

Responsable GE en charge de relayer au personnel du chantier les instructions et informations des autorités locales

Nom :

Prénom :

Téléphone :